

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 5 mars 1902, M. Joseph-Jean-Gervais Maurel, Juge au Tribunal Supérieur, a été nommé membre du Comité de l'Instruction publique.

ARRÊTÉ

Nous, Gouverneur Général de la Principauté, Vu l'Ordonnance Souveraine du 23 juin 1894, Vu la délibération du Conseil d'Etat du 8 février 1901,

Arrêtons :

Les articles 1 et 2 de l'Arrêté de notre prédécesseur en date du 6 juillet 1894, sont remplacés par les dispositions suivantes qui seront publiées et affichées.

ARTICLE PREMIER.

A dater du 1^{er} janvier 1900, la redevance établie par l'article 3 de l'Ordonnance du 23 juin 1894, est réduite à cinq centimes par mètre carré superficiel, et par étage, des constructions auxquelles est appliqué le système dit du *tout à l'égout*.

Le montant de chaque cote individuelle est déterminé sur la base ci-dessus, par délibération du Comité des Travaux Publics soumise à la sanction Souveraine, statuant sur la demande formée en vertu des articles 1 et 2 de l'Ordonnance du 23 juin 1894.

ART. 2.

Un relevé des cotes ainsi déterminées sera, après avoir été arrêté par Nous, remis chaque mois à M. le Trésorier Général des Finances, pour en percevoir le montant.

Faute par les intéressés d'avoir déclaré au bureau des Travaux Publics l'achèvement du tout à l'égout dans leur immeuble, ainsi qu'il est prescrit par la délibération du Comité des Travaux Publics du 21 mars 1899 approuvée par le Prince, la redevance, au lieu de courir seulement du jour du rattachement à l'égout, serait exigible à dater de la notification au propriétaire de l'autorisation qui lui aurait été accordée suivant le second paragraphe de l'article premier ci-dessus.

La liste des déclarations reçues au bureau des Travaux Publics, après avoir été arrêtée par Nous, sera remise, à la fin de chaque trimestre, à M. le Trésorier Général des Finances

pour permettre l'application du bénéfice réservé aux déclarants par les dispositions précédentes.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement, à Monaco, le 6 mars 1902.

O. RITT.

Approuvé :

(Signé) ALBERT.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. R. le Prince de Bulgarie, accompagné des Princes ses enfants, a fait dimanche dernier une visite au yacht *Princesse-Alice*.

Une conférence sera faite lundi 17 courant, à 3 heures et demie au Palais des Beaux-Arts, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, par M. le Jonkheer C. G. S. Sandberg, au profit de l'Œuvre internationale de secours aux camps de concentration dans l'Afrique du Sud.

M. Foccard, propriétaire à Monte Carlo, a fait parvenir au Secrétariat du Palais la somme de 500 francs pour être distribuée aux indigents de la Principauté. Des remerciements ont été adressés au généreux donateur.

M. le Comte Gastaldi, Maire de la ville de Monaco, a reçu de M. le président du Comité de Bienfaisance de la Colonie italienne la somme de 200 francs pour être distribuée aux pauvres de Monaco.

M. le Maire a adressé des remerciements au président et aux membres du Comité.

Par suite d'un retard dans l'arrivée des artistes du Ballet Impérial de Saint-Petersbourg qui doivent prêter leur concours à la fête annuelle de charité du Comité de bienfaisance de la Colonie française, la date de cette fête que nous avons annoncée pour le 19 mars a dû être reculée de quelques jours et elle vient d'être définitivement reportée au samedi 22 mars. Le programme de cette fête de charité, donnée sous le haut patronage de Leurs Altesses Sérénissimes, comprend des attractions de premier ordre qui assurent un succès sans précédent à l'œuvre philanthropique du Comité.

On sait la mésaventure survenue récemment au ténor Maréchal, qui venait de créer si brillamment le *Jongleur de Notre-Dame*, et qui fut la victime d'un vol important à l'hôtel même où il était descendu. Ses appointements en entier lui furent enlevés par un pick-pocket que l'on n'a pas encore réussi à retrouver.

La Société des Bains de Mer a eu la très généreuse idée, à laquelle tout le monde applaudira certes, d'offrir à M. Maréchal un grand concert

donné entièrement à son bénéfice. M. Carré, directeur de l'Opéra-Comique, ayant donné à cet excellent artiste, qui est son pensionnaire, le congé nécessaire, ce concert aura lieu le 24 mars prochain, avec le concours de M. Ysaye, le célèbre violoniste.

Les fêtes annuelles organisées par la Société des Régates auront lieu aux dates ci-après :

22, 23, 24 mars. — Grandes Régates internationales ;

30 mars. — Bataille de fleurs à Monte Carlo.

A l'occasion des Régates internationales, un banquet, sous la présidence de S. Exc. M. le Gouverneur Général, aura lieu le lundi, 24 mars, à 8 heures et demie du soir, dans les salons de l'hôtel de Paris.

Pour la bataille de fleurs, sur la présentation de sa carte, chaque sociétaire aura droit à l'entrée de l'enceinte.

Le Comité invite les sociétaires à prendre part au corso ; à cet effet, il sera mis à leur disposition des cartes de voitures. sur demande écrite, adressée deux jours à l'avance au président. Il sera également mis quatre landaus à la disposition des demoiselles des sociétaires, qui sont priées de se faire inscrire au secrétariat de la Société avant le 26 mars, à midi.

Les membres du Sport Vélocipédique Monégasque sont invités, conformément aux statuts de la Société, à se réunir en assemblée générale le dimanche 23 mars courant, à 9 heures du matin, au siège social.

Ordre du jour :

1° Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale d'octobre.

2° Projet de la grande sortie de Pentecôte.

3° Radiations.

4° Nomination des commissaires vérificateurs.

Nous apprenons d'autre part qu'une excursion aura lieu dimanche prochain, 16 courant, ayant pour but Grimaldi (près de la frontière).

Départ de Monte Carlo (Gare de la Turbie) à 9 h. 30 ; arrivée à la Turbie, 10 h. ; arrivée à Roquebrune (apéritif) 11 h. ; arrivée à Grimaldi, 12 h. Déjeuner.

Départ de Grimaldi, 2 h. 1/2 ; retour par Menton et Cap Martin. Arrivée à Monaco, 5 h.

M. Louis Forzinetti, sergent au 161^e de ligne en garnison à Saint-Mihiel, vient d'être admis en qualité d'élève-officier à l'Ecole militaire de Saint-Maixent. Le nouvel élève-officier est le fils aîné de M. le Commandant Forzinetti, Commissaire du Gouvernement près les Sociétés par actions.

Nos belles réunions mondaines du lawn-tennis de Monte Carlo sont cette année plus nombreuses et plus brillantes que jamais. Les parties pour les championnats ont été disputées cette semaine par les partenaïres, hommes et dames, les plus célèbres en ce genre de sport, et c'est devant un public comprenant une foule de personnalités

aristocratiques qu'ont eu lieu ces sensationnelles rencontres.

A l'occasion de ces grands concours internationaux de Lawn-Tennis, un très beau bal par invitations a été organisé et donné samedi soir avec le plus vif éclat dans les superbes salons de l'Hermitage. La haute société étrangère hivernante sur le littoral y était largement représentée, et cette fête mondaine a été en tous points des plus réussies.

Le Tournoi International d'Echecs de Monte Carlo est près d'être terminé et ses dernières séances offrent un intérêt particulier à tous les amateurs qui en ont suivi les péripéties. Voici la situation et le nombre de points des champions après la séance d'hier, en attendant le résultat définitif que nous publierons dans notre prochain numéro :

Maroczy.....	14 1/4	Napier.....	9
Pillsbury.....	13 1/2	Mason.....	8 3/4
Teichmann.....	13 1/4	Albin.....	8 1/2
Janowski.....	13	Mieses.....	8 1/4
Dr Tarrasch.....	11 1/2	Marco.....	7 1/4
Tschigorine.....	11 1/2	Von Popiel.....	6 3/4
Marshall.....	11	Von Scheve.....	4 1/2
Gunsberg.....	10 1/4	Eisenberg.....	3 1/4
Wolf.....	10 3/4	Reggio.....	2 1/2
Schlechter.....	10 3/4	Mortimer.....	1

Le Comité monégasque de la Ligue des Amis des Animaux a donné, dimanche après-midi, une matinée de fête des plus attrayantes, dans les locaux et jardins de la Festa, qui avaient été gracieusement offerts par la direction de cet établissement. Cette matinée comprenant une Kermesse et un Bal d'enfants a été des plus animées et des plus joyeuses. Beaucoup de notabilités locales et étrangères s'y sont rendues et ont apporté avec plaisir leur obole à l'œuvre intéressante qui faisait l'objet de cette charmante fête de famille.

Très beau concert moderne, hier soir, sous la direction de M. Arturo Vigna. Au programme des œuvres symphoniques de l'école italienne parmi lesquelles nous citerons l'exquis intermezzo de la *Manon Lescaut* de Puccini; puis *Il Cuore di Fingal* de Celega, une des compositions les plus remarquables de la jeune école italienne; on a également beaucoup applaudi le *Nocturne* de Collino et l'*Idylle de papillons* de Sabata.

Deux virtuoses de grand talent rehaussaient encore l'éclat de ce concert; M. Maurice Galabert, pianiste, qui s'est fait entendre dans le *Concerto en la mineur* de Schumann et a fait apprécier la délicatesse de son jeu; après lui, M. Geloso, le violoniste bien connu, a interprété avec beaucoup de fougue le *Concerto* de Max Bruch et la *mazurka* de Zarziki.

Dans ses audiences des 4 et 6 mars, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Francis Guinet, né à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), le 21 avril 1882, manoeuvre, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

François Munich, né à Evreux (Eure), le 30 août 1848, chanteur ambulant, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Mathieu Ferrero, né à Piozzo (Italie), le 8 octobre 1883, manoeuvre, demeurant à La Turbie, quinze jours de prison et 16 francs d'amende (même délit, avec récidive);

Henri Gonon, né à Lyon, le 6 juillet 1883, boulanger; Jean-Baptiste Parisse, né à Gelles (Puy-de-Dôme), le 19 juin 1883, photographe, et Jean-Baptiste Piantanelli, né à Marseille, le 14 juin 1883, typographe, six jours de prison chacun, pour mendicité en réunion;

Pierre Chielli, né à Monte Santa Maria (Italie), le 25 avril 1866, revendeur au marché de Monte Carlo, six mois de prison (par défaut), pour coups et blessures volontaires;

Genaro Lopez, né à Morenzi (Espagne), le 18 juin 1879, musicien ambulant, sans domicile, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion;

Roméo-Lincoln Spadoni, né à Ravenne (Italie), le 26 décembre 1873, chauffeur-mécanicien, demeurant à La Turbie, 150 francs d'amende, pour infraction à l'Ordonnance sur les voitures automobiles (M. Eugène Adam, son patron, déclaré civilement responsable);

Arthur Dournou et Louis Dournou (s'étant dit), sans profession ni domicile connus, six mois de prison et 25 francs d'amende chacun (par défaut), pour abus de confiance.

Jeudi 13 Mars 1902, à 2 heures et demie

16^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>Symphonie en ré majeur</i> (n° 2).....	J. Brahms.
<i>Mort et Transfiguration</i>	R. Strauss.
Poème symphonique.	
<i>Prélude du Déluge</i>	Saint-Saëns.
Solo par M. CORSANEGO.	
<i>Scherzo Symphonique</i>	Léon Jehin.
<i>Chevauchée des Walkyries</i>	Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, le 5^e *Prix supplémentaire* a été gagné par MM. C. Robinson et Vernon Barker, 8 sur 8, qui partagent les première et deuxième places; M. Hodgson, 7 sur 8, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. C. Robinson, comte de Robiano, Paul Lunden.

Le *Prix de Laghet* a réuni, mercredi, 33 tireurs. Il a été gagné par MM. Vernon Barker, Hodgson et Watson, 10 sur 10.

Les autres poules ont été gagnées par MM. A. Ginot, Journu, Southery.

Jeudi, le *Prix du Riviera Palace-Hôtel* a été gagné par M. R. Gourgaud, 5 sur 5, premier; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Frédal et Lindsay Scott, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Watson, Wilder, Hodgson, Lindsay Scott, Blake.

Le *Prix du Cap-Martin* a réuni, vendredi, 26 tireurs. Il a été gagné par MM. Roberts et Erskine, 5 sur 5; M. Chase, 5 sur 6, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Ker, baron R. de Vrière et Castadère.

Samedi, le 6^e *Prix supplémentaire* a réuni 27 tireurs. Il a été gagné par MM. Journu et A. Ginot, 7 sur 7; M. Castadère, 6 sur 7, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Asplen, Erskine, Roberts et A. Ginot.

Hier, le *Prix du Cap Saint-Jean* a réuni 39 tireurs. Il a été gagné par MM. Chase et Roberts, 12 sur 12; M. A. Ginot, 11 sur 14, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Erskine, Poizat, J. Demonts et Roberts.

Mercredi 12 mars. — *Prix des Roses* (handicap), 500 fr.

Jeudi 13 mars. — *Prix des Résédas* (handicap), 500 fr.

Vendredi 14 mars. — *Prix des Orangiers*, 500 francs.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE DE MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

sous le haut patronage de

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco

LOHENGRIN, opéra en 3 actes et 4 tableaux de Richard WAGNER. — Distribution : Elsa, M^{me} Rose Caron; Ortrude, M^{me} Deschamps-Jehin; Lohengrin, M. Jean de Reszké; Telramund, M. Ceste; Le Roi, M. Nivette; Le Héraut, M. Boisson.

Pages : M^{lles} Philippon, Siméoli, Rossignol, Rossier, Rogery, Godde, Faletti, Ruatta.

Un compte-rendu de *Lohengrin* pourrait être fort long : celui-ci ne le sera pas. Il ne doit pas l'être.

Ce n'est pas après tant de critiques, dues à des plumes autorisées, que nous nous permettrions de discuter en analyse détaillée une œuvre dont on a

fait savamment ressortir la captivante inspiration poétique, ainsi que la profonde éloquence musicale et les éblouissantes couleurs orchestrales.

Bornons-nous donc à quelques considérations générales.

Dans ses fortes méditations d'artiste, Wagner conçut l'idée d'une musique éminemment expressive, mettant elle-même, pour ainsi dire, le drame en action. Il y parvint en réalisant, progressivement, une tentative où la condition *si ne qua non* était que le musicien fut doublé d'un poète de puissante inspiration : il était l'un et l'autre.

Quoiqu'on ait dit que les théories de Wagner sur le drame musical n'étaient qu'une plus large application des réformes de Glück et de Grétry, le mérite du grand compositeur de Bayreuth n'en demeure pour cela, ni moins lumineux ni moins intéressant. Les théories qui ne sont pas affirmées par la pratique n'ont aucune sérieuse importance, et il fallait l'auxiliaire du génie pour pouvoir modeler la forme musicale sur le poème et enrichir de tant de chefs-d'œuvre nouveaux le patrimoine des manifestations de l'art musical.

Ce n'est donc pas dans les théories qu'il faut chercher les innovations wagnériennes, mais dans une mise en œuvre grandiose et éclairée des réformes dues à son initiative.

Il est certain que si nous voulions prendre la peine de lire tout ce qui a été dit sur l'institution de l'*expression juste de l'âme dans le drame lyrique*, il nous serait facile de constater que ces théories ne sont pas d'aujourd'hui ni d'hier, mais qu'elles ont été l'objet d'observations très sérieuses depuis longtemps déjà.

Sans parler de l'avis d'un grand poète italien (Pétrarque), qui précisait en un vers, il n'y a pas moins de cinq siècles, la réforme obtenue par Richard Wagner :

« Il cantar che nell'anima si sente, »

il est intéressant de prouver que l'illustre musicien était, par exemple, en parfait accord avec le critique vénitien Francesco Algarotti, qui, déjà, en l'an 1762, avait écrit : « Le musicien doit *se mettre en tête* que le plus sûr effet de la musique est d'être l'auxiliaire de la poésie. Son véritable office est de disposer l'âme à recevoir l'impression du poème; en un mot, de donner au langage une plus grande énergie, une plus grande intensité d'expression. Il est notoire que, jadis, les poètes étaient également musiciens; la musique vocale remplissait alors sa vraie fonction qui était de donner une expansion plus forte, plus vive, plus chaude aux concepts de l'esprit. Mais aujourd'hui que ces sœurs jumelles, la poésie et la musique, vont chacune de son côté, il n'est point étonnant que l'une ayant à peindre ce que l'autre a dessiné, les couleurs soient belles, mais que les contours soient défigurés. »

En effet, c'est avec la fusion indivisible de ces deux facteurs que le grand novateur allemand put formuler son idéal et son dogme d'art : la parole et la musique qui se pénètrent dans un ensemble vivant, aboutissant à la parfaite unité d'expression.

« Le poète — c'est Wagner lui-même qui l'a dit — prend de nombreux faits épars, tels que la raison les conçoit, des actions, des sentiments, des passions, et il les fait converger vers un seul point qui puisse faire naître l'émotion. La tâche du musicien, par contre, est de se saisir d'un tel point, d'un tel centre, pour partir de là et aller jusqu'au complet épanouissement de son contenu émotionnel ».

Ce principe est rigoureusement appliqué à toutes les productions du compositeur qui devait, malgré cela, connaître l'*applaudissement farouche des huées*. Puis, le public s'est accoutumé, peu à peu, aux innovations qui tout d'abord l'avaient frappé de façon déconcertante, et il est arrivé, enfin, à en apprécier toutes les beautés, non sans être surpris du charme indéfinissable qui se dégage de tant de partitions sublimes.

Et c'est ainsi que la réapparition de la plus mélodique des œuvres de Wagner a été saluée, à Monte Carlo, comme une des représentations les plus éclatantes, dont il convient de féliciter la direction du

théâtre de l'avoir portée au répertoire et de l'avoir encadrée d'une mise en scène soignée, et le public qui l'a intelligemment acclamée.

Notre saison lyrique ne pourrait pas nous offrir de plus brillantes représentations d'opéras, et *Lohengrin*, donné avec une distribution dont M. Raoul Gunsbourg peut se faire gloire, a été couronné d'un imposant triomphe.

M^{me} Rose Caron se livre avec tout le charme et toute l'ampleur de son style tragique idéalement exquis à l'incarnation du personnage d'Elsa, dont elle comprend la délicate et sublime poésie. Dans les passages les plus touchants, c'est la perfection même : c'est la finesse suprême des nuances et du sentiment. Aussi le public lui a-t-il fait de chaleureuses ovations.

M. Jean de Reszké, qui possède on ne peut plus totalement le rôle de Lohengrin, auquel il prête, en artiste de grande école, un superbe accent lyrique et un jeu de merveilleux comédien, a été fêté par des bravos unanimes durant tout le spectacle.

M^{me} Deschamps-Jehin chante Ortrude de sa magnifique voix en y apportant son grand art d'actrice qui lui a valu l'admiration générale.

M. Ceste est un excellent Frédéric, à la voix de timbre solide; M. Nivette, un roi de bel organe et d'allure majestueuse; M. Boisson, un jeune baryton d'avenir, se faisant avantageusement apprécier en Héraut.

L'orchestre, sous la conduite de son érudit chef, M. Léon Jehin, a magistralement exécuté une partition aussi difficile à jouer qu'elle est grandiose.

Les chœurs ont contribué par leur remarquable participation d'ensemble, notamment dans la scène du passage du cygne, à la parfaite réussite de la belle soirée wagnérienne.

Les décors de M. Poinsot sont de toute beauté; les costumes fort riches et de goût irréprochable.

La direction artistique ne mérite, encore une fois, que des éloges, pour nous avoir fait entendre, dans des conditions extraordinaires de succès, une œuvre dont les beautés n'ont pas besoin de commentaires.

Fernand PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 9 mars 1902.

Aucune nouveauté importante n'est à signaler cette semaine dans le monde des arts et des théâtres. Rattrapons-nous sur les échos et les petits faits. A la Comédie-Française, où semblent maintenant régner le calme et la paix — espérons que cela durera — on s'était ému d'apprendre que M^{lle} Bartet renonçait à son rôle de Regina dans les *Burgraves* qui ont été montés à l'occasion du centenaire de Victor Hugo. Cette nouvelle n'était pas exacte : M^{lle} Bartet n'abandonne pas définitivement son rôle de Regina. La délicieuse artiste prend seulement quelques jours de repos. Si l'on songe que depuis six mois elle a joué presque tous les soirs, et tour à tour, *Andromaque*, *l'Enigme* et le *Marquis de Priola*, on conviendra que c'est là un repos bien gagné. Ce repos nous vaudra, d'ailleurs, de voir M^{me} Lara dans ce rôle, où elle est charmante. Tout est donc pour le mieux !

Ne quittons pas la Comédie-Française sans constater à son honneur que le triomphe journalier des vivants n'y fait pas négliger le culte des morts. Les sociétaires et pensionnaires de la Maison ont fait, en effet, célébrer cette semaine un solennel service à l'église Saint-Roch, à la mémoire de la pauvre M^{lle} Jane Henriot, l'infortunée victime de l'incendie du Théâtre-Français. A l'issue de ce service religieux, un nombreux cercle d'artistes et d'amis s'est réuni au cimetière de Passy, autour de la tombe toute blanche, comme le buste de Puech. Beaucoup d'amis, d'artistes — et parmi eux M^{me} Samary, frappée naguère, elle aussi, par un deuil cruel — avaient tenu à apporter à M^{me} Henriot le témoignage de leur sympathie attristée. Et brisée de douleur, mais émue tout de même en constatant la fidélité du souvenir gardé à la morte, M^{me} Henriot murmurait, entre ses larmes :

— On se souvient d'elle .. Oui, on se souvient !

* *

Une bonne nouvelle pour les nombreux admirateurs du beau talent d'Ermete Novelli, l'acteur italien naguère si fêté à Monte Carlo et à Paris. Novelli va nous revenir très prochainement avec une troupe digne de lui et du public parisien.

A la veille de la visite du grand artiste italien, et au lendemain du Centenaire de Victor Hugo, il n'est pas sans intérêt de rappeler que Novelli — il aime la France comme sa seconde patrie! — a été l'un des principaux organisateurs des fêtes célébrées à Rome à l'occasion du Centenaire... Sa part de collaboration dans ces fêtes a été si efficace, qu'il a reçu de MM. Luzzati, Ferrari, Cortina, Manganella et Prestini, membres du Comité des fêtes, le télégramme suivant :

« Les fêtes de Victor Hugo prenant fin aujourd'hui, « nous adressons nos plus vifs remerciements au très « grand artiste qui a si noblement coopéré à la célébra- « tion de ce grand événement avec son magnifique amour « de l'art ».

Novelli a eu là une attitude dont les Parisiens lui seront reconnaissants et qui lui vaudra certainement le plus chaleureux accueil, lors de ses prochaines représentations.

* * *

On vient de fêter avec éclat le cinquantenaire scientifique d'un modeste et grand savant, M. Albert Gaudry, doyen du Muséum d'histoire naturelle, professeur de paléontologie, et vice-président de l'Académie des sciences. Et ç'a été avec la plus vive joie que les collègues de M. Gaudry, ses amis, ses admirateurs et ses élèves, sont venus publiquement et en présence du Ministre de l'Instruction publique, témoigner au savant leur profonde admiration.

Depuis plus de cinquante ans, le doyen du Muséum, laborieusement et patiemment, se livre à des recherches pour démontrer la réalité des doctrines de Darwin. Comme le célèbre naturaliste anglais, il affirme que les animaux et les plantes dérivent d'un très petit nombre de formes primitives, peut-être même d'un archétype unique et que les diverses modifications qu'ils subissent se produisent d'après le principe de la sélection naturelle. M. Gaudry passa sa vie à étudier les fossiles et leur filiation et à établir l'arbre généalogique des diverses races qui vivent sur notre globe. Son œuvre, vaste et forte, a fait faire un pas énorme à la science transformiste.

La célébration du cinquantenaire de l'éminent chercheur a eu lieu, au Muséum d'histoire naturelle, au milieu des fossiles qu'a groupés M. Gaudry dans sa galerie. C'est M. Georges Leygues qui présidait cette fête de la science à laquelle assistaient des délégués de la plupart des académies savantes d'Europe.

Plusieurs discours ont été prononcés par : M. Perier, directeur du Muséum d'histoire naturelle; par M. Marcellin Boule, assistant de M. Gaudry, qui a retracé la vie toute de labeur de son maître. M. Georges Leygues a pris ensuite la parole et M. Gaudry a répondu au ministre avec autant d'émotion que de modestie.

Au cours de la cérémonie, une médaille, commémorant ce cinquantenaire, a été remise au doyen du Muséum. Cette médaille, œuvre du graveur Vernon, est d'une réelle beauté.

La face montre le profil, finement dessiné, de M. Gaudry. Au revers, on voit une jeune déesse grecque symbolisant la paléontologie en train de fouiller les ravins du Pikermie.

M. Albert Gaudry qui a maintenant soixante-quinze ans est un grand et bel homme, très robuste. A un de nos confrères qui a eu l'honneur avant la cérémonie, d'être reçu par lui en son magnifique appartement de la rue des Saints-Pères, tout empli de livres :

— Vous ne sauriez croire, a dit le savant, combien je suis touché et ému de la manifestation organisée en mon honneur par mes amis et mes élèves. Mais, puisque l'on s'occupe de moi en ce moment, voulez-vous me faire un plaisir? Ce serait de dire combien sont dévoués les savants qui cherchent sans cesse à agrandir notre domaine scientifique. J'ai vécu au milieu d'eux, je les aime et je connais leur science et leur abnégation.

De tels hommes et de tels savants honorent notre époque et méritent qu'on en soit fier. L. S.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 9 Mars 1902

NICE, yacht à vap. *Maria*, angl., c. Fonworthy, sur lest.
 CANNES, y. à vap. *Lady of Clannell*, angl., c. Dimmick, —
 NICE, yacht à voiles *Miss-Mary*, fr., c. Rodolico, —
 MARSEILLE, goél. *Pauline*, fr., c. Sènèquier, briques et ciment.
 CANNES, b. *Marcelle*, fr., c. Ballet, sable.
 — b. *Fortune*, fr., c. Dalbéra, —
 — b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, —
 MARSEILLE, b. *Saint-Louis*, fr., c. Sammartin, briques et ciment.
 SAINT-JEAN, vap. *Estella*, monégasque, c. Dominici, remorquant un chaland.

Départs du 2 au 9 Mars 1902

MENTON, y. à vap. *Lady of Clannell*, angl., c. Dimmick, sur lest.
 — y. à vap. *Maria*, angl., Fonworthy, —
 NICE, y. à voiles, *Miss-Mary*, fr., c. Rodolico, —
 SAN REMO, br. goél. *Luigia*, it., c. Antonio, —
 CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Dalbéra, —
 — b. *Marcelle*, fr., c. Ballet, —
 — b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, —

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 11 Avril 1902**, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrat de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1901-1902 ;

Rapport des Commissaires ;

Approbation des comptes, s'il y a lieu ;

Fixation du dividende ;

Renouvellement par moitié du Conseil d'Administration en remplacement de MM. le comte Brossaud de Juigné et G. Baltazzi, administrateurs sortants rééligibles ;

Nomination des Commissaires des Comptes.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

A VENDRE

Un Magnifique Domaine situé à Saint-Laurent d'Eze, d'une superficie d'environ 148.000 mètres carrés, planté de citronniers, orangers, etc., comprenant maisons de maître et de fermiers, écurie, moulin à huile, etc., ensemble les belles sources d'eau y existant.

S'adresser à M^e I. Valentin, notaire à Monaco, rue du Tribunal, n° 2.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Les personnes ayant des comptes à régler ou des documents à retirer de l'étude de feu M^e BARDOLET, en son vivant avocat à Monaco, sont invitées à s'adresser au liquidateur soussigné, au Greffe du Tribunal Supérieur, tous les jours non fériés, de 2 à 5 heures de l'après-midi.

Le Liquidateur, A. Croco.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
 30, du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi 13 mars courant, à 9 heures un quart du matin, à la salle de vente Cursi, boulevard Charles III, numéro 2, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en : glaces, canapés, chaises, tables, lits complets, commodes, tables de nuit, rideaux, lingerie, vaisselle, etc.
 Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat à Monaco
 Villa de Mollo

VENTE SUR LICITATION

après renvoi et avec faculté d'adjuger au-dessous de la mise à prix

Le lundi 17 mars courant, à 11 heures et demie du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur et par devant M. le baron DE ROLLAND, son Président, commis à cet effet, il sera procédé à la vente sur licitation, en deux lots, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession du sieur François dit Louis VALENTI dit VALEN-

TIN, propriétaire rentier, de son vivant demeurant à Monaco.

Sur la poursuite de la dame Marie VALENTI et du sieur Pierre BARTHÉLEMY, cocher, son mari, avec lequel elle demeure à Monaco, ce dernier pour la due assistance et autorisation de son épouse seulement, ayant élu domicile en l'étude de M^e Suffren REYMOND, avocat, demeurant à Monaco, villa de Millo.

Contre : 1^o la dame Antoinette PARODI, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve de monsieur François dit Louis VALENTI, prise tant en son nom personnel que comme ayant l'administration légale de la personne et des biens de Charles-Adrien VALENTI, son fils mineur ; 2^o le sieur Benoît VALENTI, loueur de voitures, demeurant à Monaco ;

3^o la dame Joséphine-Barbe VALENTI, épouse du sieur BONNET, cocher, avec lequel elle demeure à Monaco, et celui-ci pour l'assister et l'autoriser ;

4^o la dame Rose VALENTI, épouse du sieur CHIRON, garçon de restaurant, avec lequel elle demeure à Monaco, et ce dernier pour l'assister et l'autoriser ;

5^o et la demoiselle Victorine VALENTI, célibataire majeure, demeurant à Monaco.

Ayant élu domicile en l'étude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE :

1^o Une MAISON située à Monaco, quartier de la Condamine, rue Albert, n^o 4, élevée sur caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages ayant sa façade principale sur la rue Albert, au nord ; confinant, à l'ouest, monsieur Doda ; au midi et à l'est, au deuxième lot ci-après, figurant au plan cadastral de la Principauté sous le n^o 244 de la section B pour une contenance de 112 mètres carrés environ.

2^o Une autre MAISON en forme de chalet située à Monaco, même quartier et même rue, se composant d'une écurie, d'un hangar avec un petit étage au-dessus, tenant : à l'est, à monsieur Marquet ; au midi, à monsieur Dagnino ; à l'ouest, au premier lot ci-dessus, et au nord, à ladite rue Albert, figurant au plan cadastral de la Principauté sous le n^o 245 de la section B pour une contenance de 213 mètres carrés environ.

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco en date du 10 janvier 1902, enregistré, et fixée une première fois samedi 1^{er} mars courant ; à cette date aucun enchérisseur ne s'étant présenté, la vente a été remise au lundi 17 mars courant, à 11 heures et demie, par Ordonnance de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, du 1^{er} dudit mois de mars, enregistrée, avec faculté d'adjuger au-dessous de la mise à prix à défaut d'enchérisseurs.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur le 29 janvier 1902, ainsi que le constate un acte de dépôt du même jour, enregistré.

La mise à prix a été fixée par le jugement sus énoncé à la somme de :

1^o Pour le premier lot, quarante-cinq mille francs, ci..... 45,000 francs.

2^o Pour le deuxième lot, vingt-cinq mille francs, ci..... 25,000 francs.

Outre les charges.

Il est ici déclaré que tous ceux qui voudront conserver des hypothèques légales sur les immeubles mis en vente, devront les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avocat poursuivant, le dix mars mil neuf cent deux.

Signé : Suffren REYMOND.

Enregistré à Monaco, le 11 mars 1902, f^o 83 v^o.
ce. 1. Reçu un franc.

Signé : CARRARA.

Monsieur ALBERT DE MILLO-TERRAZZANI remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de son épouse regrettée

Madame Virginie de MILLO-TERRAZZANI née SANGIORGIO

SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHÉS

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Capital, 500,000 francs

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le **Jeu**di 20 Mars, à 3 heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR :

Agrandissement des Marchés.

Les Actionnaires doivent pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, déposer leurs titres, ou les certificats de dépôt de titres, au siège social, deux jours au moins avant l'assemblée.

Société Monégasque de Panification Modèle Franco-Viennoise (maison G. Barbier)

AVIS

Le Conseil d'Administration de la Société Monégasque de Panification Modèle Franco-Viennoise informe MM. les actionnaires et porteurs de parts de fondateur, que conformément aux décisions prises par l'assemblée générale du 18 mai dernier, l'agence du Crédit Lyonnais, Monte Carlo supérieur, payera à dater du 15 mars 1902 :

1^o Le coupon n^o 3 des actions à raison de quinze francs ;

2^o Le coupon n^o 1 des parts de fondateur à raison de trois francs.

A VENDRE dans de bonnes conditions. une MAISON située rue des Fours, n^o 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI
BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIQUES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LA « MUTUAL LIFE »

C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne.	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
3	757.	757.	757.5	756.5	756.	13.2	14.	13.	12.8	12.6	82	Est faible.	Variable		
4	757.	758.2	759.	759.2	759.8	12.	13.	13.2	12.5	11.5	82	Ouest faible.	Beau.		
5	761.5	761.5	762.	763.	762.2	10.2	12.8	13.2	12.5	11.2	84	Est faible.	id.		
6	761.5	760.	760.	759.	759.	10.	13.2	13.	12.5	11.	69	Est fort.	id.		
7	758.	755.	752.5	752.	750.5	14.	13.6	12.2	11.5	11.	65	id.	Couvert.		
8	750.	751.	751.5	752.	753.	10.5	13.	12.5	12.2	11.	80	Est faible.	Beau.		
9	750.	750.	749.	749.	748.	10.8	14.	13.2	12.5	11.2	82	Sud faible.	Variable.		
DATES		3	4	5	6	7	8	9							
TEMPÉRATURES		Maxima.	14.	13.4	13.5	13.2	13.6	13.2	14.						
EXTRÊMES		Minima.	12.4	11.2	10.	10.	10.8	10.5	10.4	Pluie tombée : 0 ^{mm} 0					